



## VILLE DE SAINTE-ADÈLE

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE ET PERMIS ET CERTIFICATS

#### AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 16 septembre 2019, le premier projet de règlement 1200-2012-Z-33 amendant le *Règlement de zonage 1200-2012-Z* et le *Règlement sur les permis et certificats 1200-2012-PC* visant à définir les infractions liées à l'offre publique d'unités d'hébergement.

Pour faire suite à l'adoption de ce projet se tiendra une assemblée publique de consultation le **mardi 8 octobre 2019, à 19 h**, dans la salle du conseil, située au 1386, rue Dumouchel et ce, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Au cours de cette assemblée, madame la mairesse ou un membre du conseil désigné par elle expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption. Elle entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

**L'OBJET** de ce règlement vise à établir des règles en matière d'offre publique de location à court terme et des amendes applicables en infraction à ces règles.

L'ensemble du territoire est visé par cette modification réglementaire.

**Ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.**

Le projet de règlement et le plan des zones visées et contiguës peut être consulté au Service du greffe, situé au 1381, boulevard de Sainte-Adèle, aux heures régulières de bureau. Le plan de zonage peut être également consulté sur le site internet de la ville dans la section « publications ». Toute personne qui voudrait obtenir des renseignements concernant ce projet de règlement est priée de communiquer avec le Service d'urbanisme et de l'environnement ou avec le Service du greffe au numéro de téléphone suivant : (450) 229-2921 durant les heures normales de bureau.

**FAIT À SAINTE-ADÈLE, ce 25 septembre 2019**

Le greffier,

(s) Yan Senneville

M. Yan Senneville, OMA